

ARGUMENT

POLITIQUE SOCIÉTÉ HISTOIRE

vol. 20, n° 1, automne - hiver 2017-2018

Savoir débattre

aide médicale à mourir ?

appropriation culturelle ?

intégration ou multiculturalisme ?

droits des animaux ?

société patriarcale ?

éthique et

culture

religieuse ?

Numéro anniversaire
20 ans

Liber

vouloir se prétendre ouverts, accueillants, respectueux des valeurs humaines ainsi que de l'intérêt et des volontés des malades⁸.

Je partage avec le D^r Vinay l'idée selon laquelle les bons soins palliatifs seront toujours la base des soins de fin de vie. Seulement, je me réjouis, contrairement à lui, du fait que l'AMM vienne enfin compléter ces soins de fin de vie. Soins centrés sur le malade et respectueux de ses besoins et de ses valeurs, l'AMM constitue incontestablement un immense progrès de société.

Patrick Vinay est professeur émérite de la faculté de médecine de l'université de Montréal et retraité de la pratique médicale depuis juin 2015. Il a d'abord œuvré comme néphrologue, puis comme médecin de soins palliatifs à l'hôpital Notre-Dame. Il a écrit pour les familles un petit livre intitulé Ombres et lumières sur la fin de la vie (Médiaspaul, 2010).

Alain Naud est médecin de famille et en soins palliatifs depuis trente et un ans. Professeur titulaire de clinique à l'université Laval et fellow du Collège des médecins de famille du Canada, il travaille au Centre hospitalier universitaire de Québec. Il intervient régulièrement dans les médias et comme conférencier pour témoigner de sa pratique.

Les Québécois parlent-ils bien français?

Lionel Meney et Benoît Melançon

LIONEL MENEY

Les Québécois parlent-ils bien français? Cette question taraude nos compatriotes depuis des lustres. Si l'on se fie aux innombrables chroniques, articles, rapports, ouvrages correctifs ayant traité le sujet, on ne peut qu'être tenté de répondre par la négative. Cette opinion, en effet, est profondément intériorisée par nombre de Québécois, ce qui crée un sentiment d'insécurité linguistique et un complexe vis-à-vis des autres francophones, censés quant à eux parler « le bon français ». Cette tendance à la dépréciation de notre parler est ancienne. Elle a produit des essais virulents suscitant des polémiques venimeuses. Pour les uns (Dagenais), les Québécois parlent un « français défrancisé », un « patois », un « jargon » ; pour les autres, un « créole »¹ ; pour d'autres encore (Desbiens), ils parlent « joual »². Qu'en est-il en réalité?

De la façon qu'elle est formulée, la question est complexe et nécessite d'être analysée. Parler « des Québécois » en bloc est une généralisation inadéquate. Tous les Québécois ne maîtrisent pas la langue de la même manière. On ne peut donc pas dire que tous les Québécois parlent mal ou que tous les Québécois parlent bien. Il faut tenir compte de facteurs

1. Réglons tout de suite cette question : le parler des Québécois n'a rien à voir avec le créole, qui est une langue mixte basée sur le français et certaines langues d'Afrique.

2. En réaction à ces opinions est également apparue l'idée contraire : non seulement les Québécois parleraient bien français, mais ils parleraient même mieux que les Français...

8. A. Naud, « Que les médecins respectent les choix des mourants », *La Presse+*, 12 mars 2017, en ligne.

sociologiques et personnels (langue maternelle ou langue seconde, sexe, âge, niveau d'instruction, de culture, etc.). De plus, tout Québécois ne parle pas de la même manière dans toutes les circonstances. Il faut prendre en considération des facteurs situationnels (langue orale ou langue écrite, langue privée, familière ou langue publique, langue générale ou langue spécialisée, etc.). C'est pourquoi je préfère parler non pas de la qualité ou des défauts de la langue des locuteurs (des utilisateurs), mais des langues (des produits) disponibles sur le marché linguistique québécois.

Ce marché se caractérise, bien sûr, par la présence de deux langues (bilinguisme français-anglais), mais aussi par celle de deux variétés de langue (diglossie français vernaculaire-français international). Chacune de ces deux langues et de ces deux variétés de langue est en concurrence avec l'autre. Ce qui explique, entre autres, le grand nombre d'anglicismes. Par exemple, on peut lire ou entendre aussi bien l'expression « tomber en amour » que « tomber amoureux ». Et ce phénomène concerne des milliers d'exemples. Il est donc essentiel de prendre en compte cette situation particulière pour juger de la qualité du français d'ici et comprendre le rôle que joue dans la communication chacune de ces deux variétés.

L'adverbe « bien » est lui aussi équivoque. Il peut signifier « d'une manière conforme aux règles » : parler bien, c'est alors parler selon les règles reconnues d'une langue. Mais il peut aussi signifier « réellement ». Les Québécois parlent-ils réellement français ? La question n'a pas semblé saugrenue à certains. Ainsi Boudreault prétend que l'idiome des Québécois n'est pas le français, mais le québécois. Ce québécois serait une langue néofrançaise comme le français est une langue néolatine. Dans les cas extrêmes, il y aurait rupture de compréhension entre locuteurs de ces deux langues³.

Mais ce parler correspond-il à ce qu'il est convenu d'appeler le français ? Qu'entend-on au juste par « le français » ? Y en a-t-il un seul ou plusieurs ? Depuis quelques années est apparue la notion de « français de référence » pour désigner le français décrit par les grammaires et les dictionnaires. Comme le nom l'indique, ce devrait être l'aune à laquelle on mesure la qualité de la langue. En effet pour juger de la correction d'une langue,

3. Réglons d'emblée cette autre question : le parler présent sur le marché québécois est bien du français dans le sens où sa phonologie, sa grammaire et son vocabulaire sont fondamentalement français.

il faut avoir un modèle auquel la comparer. Le jugement de valeur apparaît alors, selon que l'on considère que le meilleur modèle par rapport auquel on doit évaluer la qualité de notre parler est ce « français de référence » ou un autre modèle ou pas de modèle du tout...

Il est clair qu'une grande partie du français disponible sur le marché québécois s'écarte de la norme de ce français de référence. Tous les domaines sont concernés : la prononciation, la grammaire, le vocabulaire surtout et la phraséologie. Ce sont les anglicismes qui font l'objet des critiques les plus fréquentes et font dire que les Québécois « parlent mal ». Ils sont très nombreux et de toutes natures. C'est presque une idée reçue que le parler des Québécois est une « langue de traduction » (Bélanger, Boudreault). Gaston Miron le qualifiait même de « traduitu ».

En dépit de toutes ces réserves, il faut pourtant porter un jugement, mais de quelle sorte ? Un jugement de fait, de valeur ou de préférence ? Selon le choix, la réponse sera différente. Si je porte un jugement de fait, il est clair que ce vernaculaire n'est pas conforme à nombre de règles du français de référence. Si je porte un jugement de valeur, les choses se compliquent. Selon que j'accorde une valeur absolue ou relative ou même que je n'en accorde aucune au « français de référence », mon jugement va changer. Or, les opinions sur ce dernier point divergent radicalement. Pour Dagenais, les Québécois doivent à tout prix « coller » à la norme du « français de France » sous peine de ghettoisation et, à terme, d'assimilation. Pour Bélanger, Boudreault et d'autres, ce français de référence est au contraire une norme étrangère, franco-française, parisienne, bourgeoise, inadaptée au contexte québécois. Pour Corbeil, Cajolet-Laganière et Martel, les Québécois ont leur propre norme, distincte de celle des Français, le « français québécois standard » : c'est à cette aune qu'il faut juger la qualité de leur langue. Pour d'autres (Jean Marcel Paquette), le français, tout le français, appartient autant aux Québécois qu'aux Français. Nous devons donc nous l'approprier dans son intégralité. Pour certains (Boudreault), à l'extrême limite, il ne devrait pas y avoir de norme, ce qui importe, ce n'est pas la forme du message, mais son contenu. Le québécois n'aurait même pas besoin d'être codifié⁴.

4. Réglons encore cette dernière question : toute langue, peu importe son statut ou son prestige, est un code et tout code est fondé sur des règles communes. Sinon il y aurait incompréhension. De plus, même les sociolinguistes les plus radicaux reconnaissent que, dans toute société,

Si l'on considère que le français de référence doit être notre modèle linguistique, on peut juger qu'une bonne partie du vernaculaire n'est pas du « bon français ». Si l'on estime en revanche que ce français de référence ne correspond pas, du moins en partie, à l'usage endogène, on peut juger que le vernaculaire est un français tout à fait légitime, donc du « bon français ». Mais, dans ce cas, un autre désaccord peut surgir. Doit-on considérer certains particularismes (vidanges pour ordures ménagères), y compris certains anglicismes (payeur de taxes, sloche, table d'hôte), comme du « bon français québécois » ? En tant que sociolinguiste, je me contente de constater et de décrire les différences. En tant que professeur de français, je me dois de signaler (pour ne pas dire sanctionner) les « fautes » de français, c'est-à-dire les écarts par rapport à la norme. En tant, enfin, que *native speaker*, amoureux de ma langue et soucieux du devenir de la société québécoise, je préfère que le parler disponible sur notre marché soit le plus proche possible de celui du marché européen, en reconnaissant toutefois l'impossibilité qu'il soit jamais totalement identique. Je rejoins donc la grande majorité des Québécois qui, selon un sondage (Maurais), considère que la langue enseignée dans les écoles doit être le « français international ».

L'histoire des dernières décennies montre que le français des Québécois s'est considérablement dédialectalisé et modernisé pour se rapprocher de plus en plus de celui des francophones européens au point de ne plus s'en distinguer dans beaucoup de domaines et chez beaucoup d'auteurs. On peut donc émettre l'hypothèse qu'un jour, peut-être, la question ne se posera même plus de savoir si les Québécois parlent « un bon français ». Cela ira de soi.

BENOÎT MELANÇON

Je serais bien incapable de répondre à la question « Les Québécois parlent-ils bien français ? » Tous ses mots posent problème.

Je ne sais pas ce que désigne le mot « Québécois ». S'agit-il des Québécois que l'on dit parfois « de souche », élevés au Québec en français ? S'intéresse-t-on aussi aux néo-Québécois, ces personnes qui ont immigré au Québec, parfois de pays

il y a une variété de langue considérée par tous comme la norme et que cette norme est la variété utilisée par les catégories les plus instruites.

où elles parlaient déjà français, parfois non ? Cela entraîne immédiatement une autre interrogation : pendant combien de temps reste-t-on « néo-québécois » ? Quand devient-on québécois à part entière, si tant est qu'une telle chose existe ? Imaginons que pareils néo-Québécois se reproduisent : leurs enfants, les « enfants de la loi 101 », seront pour la très grande majorité scolarisés en français, la principale loi linguistique québécoise, la Charte de la langue française, limitant strictement l'accès à l'école anglaise à certaines catégories d'élèves. Le français sera, au moins pendant tout leur parcours scolaire, la langue commune de ces enfants. Les anglo-Québécois sont bien des Québécois ? Ils n'ont jamais été aussi nombreux à parler français. Entrent-ils pour autant dans la collectivité dont on aimerait définir ici le rapport à la langue ? Tous les Québécois, enfin, s'expriment-ils de la même manière ? N'y a-t-il pas des particularités selon les régions, les Montréalais n'ayant peut-être pas le même rapport à la langue que les habitants du Grand Nord ? Je ne peux pas concevoir que tous ces « Québécois » parlent la même langue.

« Bien parler » une langue, ce n'est pas plus simple.

En 1983, André Belleau publie dans la revue *Liberté* le texte le plus brillant jamais écrit sur les questions linguistiques québécoises. Selon ses nombreuses éditions, cet article s'intitule « Langue et nationalisme » ou « Pour un unilinguisme antinationaliste ». J'aimerais en retenir deux choses. D'une part, Belleau s'y demandait comment faire pour « remotiver profondément » la Charte de la langue française, qui venait pourtant tout juste d'être promulguée (1977) : cette loi ne pouvait tout régler une fois pour toutes ; il fallait constamment l'actualiser. D'autre part, il postulait cette vérité indiscutable : « Nous n'avons pas besoin de parler français ; nous avons besoin du français pour parler. » Indiscutable, cette affirmation me paraît cependant exiger au moins deux prolongements : nous avons besoin *de tout le français* pour parler ; nous avons besoin de *savoir ce que nous faisons* quand nous parlons français.

À mes yeux, si l'expression « bien parler une langue » a un sens, il est là. Un professeur d'université qui va encourager ses fils au stade ne parle pas de la même façon que lorsqu'il enseigne. Qu'il le veuille ou non, il change constamment de registre linguistique : rien là que de parfaitement banal. Encore faut-il en être conscient et savoir que tous les registres ne s'équivalent pas. « Bien parler », ce serait donc choisir le registre approprié à une situation de communication en toute connaissance de

cause. Voilà une chose parfaitement relative, pas du tout une vérité absolue.

Reste « le français ». Pour des raisons historiques, le lutétiotropisme (j'emprunte le mot à Jean-Marie Klinkenberg) a durablement marqué la langue française : il n'y aurait *de bon bec que de Paris*. Cette langue est une des plus centralisées qui soient. Demandez à un anglophone quel est le « centre linguistique » par rapport auquel il se définit ; il aura du mal à vous répondre. Pas un francophone, auquel on ne cesse de répéter qu'il existe *un* français : ses regards sont tournés dès longtemps vers Paris. Or une chose telle qu'*une* langue française n'existe pas. Il existe *des* français faits, comme toute langue, de variétés multiples selon les conditions sociales, les origines géographiques de ceux qui les parlent et les circonstances de communication dans lesquelles ils sont utilisés, ces caractéristiques se croisant, de surcroît, en des configurations infinies. Quand on se demande si les Québécois parlent « bien » leur langue, il faudrait préciser laquelle, dans quels contextes, à quelles fins.

Ai-je été de mauvaise foi en soumettant à la question la question « Les Québécois parlent-ils bien français ? » ? Sans aucun doute, car il me paraît que, si l'on a à cœur, aujourd'hui, la présence du français au Québec, ce n'est pas cette question qu'il faut poser. Il est indispensable de sortir de l'essentialisme qui y pourrait les débats linguistiques depuis deux cents ans. Il faut changer les termes du débat et chasser les généralisations. Prenons deux exemples.

Les francophones qui couvrent professionnellement le sport utilisent-ils une langue correcte ? Oui, et beaucoup plus qu'au début du vingtième siècle. Mettons des noms propres sur cette situation abstraite. L'ex-gardien de but au hockey Marc Denis, devenu commentateur à la télévision du Réseau des sports, ne parle pas, en ondes, une langue inférieure à celle de René Lecavalier, ce personnage devenu mythique dans l'histoire linguistico-sportive du Québec. En outre, Marc Denis travaille dans des conditions bien différentes de celles de Lecavalier : accélération phénoménale du jeu, diversité des plateformes médiatiques, position par rapport à la glace, etc. Si Lecavalier a eu à inventer en bonne partie le vocabulaire du hockey, ce n'est pas le cas de son successeur, qui l'a adapté à son époque : on ne parlait pas de « gestion de la rondelle » il y a cinquante ans. Marc Denis parle-t-il bien français à RDS ? Oui. (Peut-on dire la même chose de tous ses collègues ? Non, mais il faudrait y aller voir dans le détail et se demander pourquoi.)

Deuxième exemple. Parmi les antiennes des essentialistes, une place particulière doit être faite à la langue des jeunes, toujours insuffisante, toujours en régression (« C'était mieux *avant* »). Pascale Lefrançois et Marie-Éva de Villers ont voulu voir de quoi il retournait, non pas chez « les jeunes », quoi que soient « les jeunes », mais chez les élèves de troisième secondaire de l'ensemble de la province, et sur un aspect parfaitement circonscrit de leur langue, le vocabulaire utilisé pour désigner des objets de la vie courante. Résultat de leur enquête de 2013 : ces élèves maîtrisent bien le « français de référence ». (En fait, ils connaissent ce vocabulaire. L'utilisent-ils dans toutes les circonstances de leur vie ? Il faudrait y aller voir.)

À force de se demander si les Québécois parlent bien français, on en est venu à reconduire à l'envi un débat stérile. Posons-nous plutôt la question forte que se posait il y a plus de trente ans André Belleau : pourquoi une Charte de la langue française au Québec ? Il écrivait : « Le peuple québécois a droit au langage et à l'environnement de langage que cela implique. » A-t-il ce double droit en 2017 ?

Lionel Meney : Nous sommes d'accord pour souligner le danger de toute généralisation, de tout essentialisme. Il y a toutes sortes de Québécois, y compris dans leur maîtrise du français. Leur parler ne se limite pas à un seul registre de langue, mais varie selon les situations. Nous nous entendons aussi pour rappeler qu'il n'existe pas un seul français, mais plusieurs variétés nationales, régionales, sociales. Cependant nous rejetons l'un comme l'autre le relativisme linguistique, considérant que tous les registres ne sont pas équivalents et que, comme Québécois, nous devons *posséder tout le français*.

Toutefois j'ai des réserves sur la qualité supposée de la langue des journalistes sportifs. Observant la presse québécoise depuis des décennies, je constate qu'elle reflète la concurrence, sur notre marché linguistique, de l'anglais et du français ainsi que d'un français vernaculaire et d'un français international, que je signalais lors de ma première intervention.

Certes les produits du français de référence l'emportent massivement sur ceux de l'anglais ou du français vernaculaire, mais la situation dans le détail est bien plus contrastée. Parfois c'est le produit anglais qui l'emporte sur le français international, parfois le produit vernaculaire. Si des mots comme *cuisinière*,

aspirateur ou *pare-chocs* dominant désormais totalement dans la langue publique, officielle, il n'est pas sûr que, dans la langue privée, leurs équivalents vernaculaires *poêle*, *balayeuse* et *bumper* ne l'emportent pas encore très largement sur les termes de référence. Le choix demeure variable selon les locuteurs, les milieux et les situations. On observe donc une situation de diglossie.

Or, ce français vernaculaire véhicule des milliers de formes inconnues du français de référence. Il ne s'agit pas seulement de ces anglicismes évidents que sont les emprunts de mots (*chum*, *push-up*, *shortening*...), mais aussi et surtout des emprunts de sens (*agenda* pour ordre du jour, *change* pour monnaie, *cynisme* pour défiance...), des traductions littérales (*cueillir des marchandises* pour retirer...), des calques (*balance du pouvoir*, *meilleur vendeur*...), des combinaisons de mots (*loger + une plainte*, *prendre + une marche*...), des expressions imagées (*le chat est sorti du sac*, *parler à travers son chapeau*...), auxquels les Québécois sont moins sensibles et contre lesquels ils sont moins prévenus dans la mesure où ces formes présentent toute l'apparence du français.

Je ne critique d'ailleurs pas tant leur origine anglaise — le français de référence connaît un phénomène semblable, quoique à une moindre échelle — que leur inutilité, puisqu'il existe des équivalents en français international, et même leur « nocivité », car elles contribuent à créer un fossé (et de l'incompréhension) entre francophones de différentes origines.

Benoît Melançon : Des « milliers de formes » du français vernaculaire du Québec, dites-vous, seraient inutiles ? Que nenni ! Si les locuteurs de ce français les utilisent, c'est qu'ils en ont besoin. Il faut plutôt se demander pourquoi elles sont utilisées, alors que toutes ne se trouvent pas dans le français de référence.

Dans certains cas, ces formes sont utilisées parce que d'autres, moins marquées, ne sont pas connues (ce qui est déplorable) ou n'existent pas (plus justement, n'existaient pas). La création, en 1961, de l'Office de la langue française du Québec s'explique par cette absence : il fallait inventer et diffuser des vocabulaires français (en particulier des vocabulaires techniques). Pendant longtemps, ces vocabulaires n'étaient pas disponibles, ce qui explique en partie le recours à l'emprunt, particulièrement à l'anglais. La situation a changé et elle continue de changer.

Dans d'autres cas, il y a concurrence entre les formes locales et celles du français de référence. Quand cela pose-t-il problème ? Pas dans les échanges entre locuteurs du français

québécois en contexte familial : je peux *parler à travers mon chapeau* et mes interlocuteurs immédiats comprendront sans aucun mal. Des difficultés peuvent apparaître quand on ne fait pas la distinction nécessaire entre langue publique et langue privée ou quand on s'adresse à des personnes qui ne connaissent pas le français québécois.

Ces personnes auront toutes sortes de réactions. Quelques-unes diront que la langue du Québec n'est pas du français (traduisons : ce n'est pas mon français). D'autres constateront le particularisme et essaieront de se le faire expliquer. Dans la francophonie, la seconde attitude est malheureusement moins fréquente que la première.

Le français vernaculaire du Québec est fait, entre autres choses, de formes qui n'existent pas dans le français de référence. Or c'est le cas de toutes les variétés du français. Dès lors, pourquoi les locuteurs du français québécois devraient-ils assumer seuls la responsabilité de l'intercompréhension ? Tous les francophones ne devraient-ils pas faire preuve d'« hospitalité linguistique » (Philippe Blanchet) ?

(Je n'ai pas parlé de « la qualité [...] de la langue des journalistes sportifs », mais de la langue d'un commentateur. Cela étant, on pourrait démontrer sans mal — je l'ai déjà fait — que le français des journalistes sportifs de la presse écrite montréalaise est beaucoup moins truffé d'anglicismes aujourd'hui qu'il ne l'était il y a soixante-quinze ans. Le niveau monte.)

Lionel Meney : Quand je parle d'« inutilité », je pense surtout aux formes employées par ignorance des équivalents en usage ailleurs dans la francophonie. Comment pourrait-on légitimer des anglicismes comme *bannière* (pour enseigne), *caméra* (appareil photo), *lumières* (feux de circulation), *faire application* (poser sa candidature), *prendre une chance* (risquer), *sauver de l'argent* (économiser), *se mettre le pied dans la bouche* (déraper), *prendre le plancher* (prendre la parole) ? Je pense aussi à des impropriétés comme *borne-fontaine* (borne d'incendie), *fête* (anniversaire), *température* (le temps qu'il fait), des barbarismes comme *mère monoparentale* (mère célibataire)... Dans tous ces exemples, c'est le système morphosyntaxique (partiellement) et sémantique (considérablement) du français qui est bousculé.

La langue, bien entendu, n'est pas immuable. Elle répond aux besoins de communication d'une société donnée à une époque donnée. Si l'on compare la nomenclature de la première édition du *Petit Larousse* (1905) à la dernière, on constate que

le français de référence s'est profondément modifié, qu'il a perdu de nombreux mots et acceptions et en a acquis des milliers de nouveaux. Si l'on pouvait comparer le lexique du français québécois des années 1950 et celui d'aujourd'hui, on constaterait le même phénomène, peut-être amplifié, car la Révolution tranquille s'est accompagnée d'une véritable révolution linguistique.

On verrait que tout un lexique lié à l'ancienne civilisation paysanne s'est évanoui. Le mot *champlure* a quasiment disparu, supplanté par *robinet*; *gadelle* est presque totalement évincé par *groseille*; *fève* par *haricot*; *blé d'Inde* par *maïs*. Ce sont pourtant de jolis mots. Ils ne se maintiennent que lorsqu'on évoque cette civilisation ancienne (des *fèves au lard*, une *épluchette de blé d'Inde*). Mais, de nos jours, pour faire une épluchette de blé d'Inde, on achète bien souvent du... maïs.

Cette situation de diglossie que je signalais précédemment n'a d'ailleurs pas que des inconvénients. Le vernaculaire joue tout d'abord un rôle identitaire. Il permet aussi de jouer sur deux registres, devenant souvent l'équivalent d'un niveau familier par rapport au français de référence, apportant un surcroît d'expressivité (*Il fait pas froid, il fait frette*).

Les situations de diglossie de ce genre durent longtemps. Cependant, le fait marquant concernant notre marché linguistique depuis ces dernières décennies, c'est sa convergence avec le marché international, l'appropriation de plus en plus grande par les locuteurs québécois d'un français commun à tous les francophones. En matière de langue, le catastrophisme n'est donc pas de mise. Moi aussi, je suis convaincu que « le niveau a monté ». Mais je suis convaincu aussi qu'il reste encore des efforts à faire. S'il y a des mesures à prendre du côté des organismes publics, des professionnels de la langue, des enseignants, des journalistes, c'est bien en vue de réduire ces différences. Cela participe de cette nécessité pour nous au Québec de faire nôtre *tout le français*.

Benoît Melançon : Peter Sokolowski est lexicographe chez Merriam-Webster. Sur Twitter, il a eu cette formule frappante, dans laquelle je me reconnais, pour désigner son rapport à la langue : « *Descriptivist in the streets. Prescriptivist on my lawn.* » Dans la rue, je décris; chez moi, je prescris.

Pareille attitude suppose une claire délimitation entre le public et le privé. Une distinction aussi radicale n'existe pas, mais il reste que les attitudes en matière de langue varient selon les espaces.

Je suis professeur. Mes étudiants n'y coupent pas : devant leurs devoirs, je suis normatif, probablement à l'excès. Quand je parle avec eux ou quand je leur enseigne, j'essaie d'être moins tatillon, sans toujours y parvenir. Ces étudiants se destinent à l'enseignement, à la recherche, à l'écriture, à la communication. J'attends d'eux une attention constante à la langue : c'est leur matériau et leur outil de travail.

Dans ma vie quotidienne, mes attentes ne sont pas exactement les mêmes (quoi qu'en pensent les membres de ma famille immédiate). *Caméra? Blé d'Inde? Fève? Fête?* J'entends ces mots autour de moi, dans la langue familière. Ce n'est pas ce que je dirais, mais je tente de garder mes commentaires pour moi.

S'agissant des médias, je réagis plus fortement à pareils choix lexicaux. Ce sera pire si un accord manque ou est fautif. Mon déplaisir augmentera d'un cran si la syntaxe est incorrecte. C'est dire que j'engueule fréquemment ma radio et ma télévision.

Cela entraîne des questions. Faut-il corriger? À quelles fins? Quoi? En fonction de quelle norme lexicale? L'absence de correction est-elle nécessairement une légitimation?

Ne rien corriger est facile, mais peut être interprété comme un signe de démission. La langue, qu'on le veuille ou non, classe : ne pas transmettre, ne pas former, n'est-ce pas exacerber ce classement et ses effets, personnels et collectifs? En revanche, tout corriger, quelle que soit la nature de l'échange, risque d'être contre-productif, voire de pousser au silence la personne corrigée. S'il me fallait choisir, je serais probablement moins sensible que Lionel Meney au lexique et je ferais porter mes efforts sur la prise de conscience des registres linguistiques. Je décrirais plus que je ne prescrirais.

Lionel Meney : Je suis d'accord avec Benoît Melançon pour dire que « les attitudes en matière de langue varient selon les espaces » de même que, comme locuteurs, nos choix linguistiques changent selon les situations de communication. En tant que professeur de français dans des programmes de traduction, plutôt que de *proscrire*, ou même de *prescrire*, je me suis toujours fixé pour tâche d'*informer*. Je considère qu'un professionnel de la langue doit être parfaitement informé des conditions d'emploi de toute structure grammaticale et de tout mot présents dans notre marché linguistique, de leur origine, du registre auquel ils appartiennent, etc. Libre à lui ensuite de les employer ou non, selon le contexte et selon sa conception de la langue.

C'est plus difficile, plus complexe dans une société bilingue et diglossique comme la nôtre, mais d'autant plus nécessaire. N'oublions pas que nous sommes toujours jugés sur notre langue. Personnellement je ne considère pas comme « fautif » l'emploi de tel particularisme ou de tel anglicisme, s'il est fait en toute connaissance de cause et dans un but stylistique. Il n'y a pas de frontières hermétiques entre les langues et les variétés de langue. Seule me paraît « fautive » l'ignorance du statut réel de telle forme ou de tel mot.

En revanche, je ne suis pas d'accord pour dire qu'une erreur de syntaxe est plus grave qu'une erreur de lexique. Employer systématiquement *que* au lieu de *dont* peut être effectivement très agaçant, mais cela ne gêne en rien la compréhension, ce qui n'est pas le cas lorsqu'on emploie des termes inusités en français ou dans un sens impropre. En d'autres mots, si je dis : « *La strap du fan est slack* », la syntaxe de ma phrase est parfaitement française, parfaitement correcte. Mais si je ne connais pas l'anglais, je n'y comprends rien. En revanche, si je dis : « *Courroie ventilateur détendue* », j'éprouverai une curieuse impression du fait de l'incorrection de la syntaxe, mais je comprendrai certainement très bien de quoi il s'agit parce qu'en tant que francophone, je connais tous ces mots. Tout cela pour souligner l'importance de la propriété des termes, du mot juste.

Finalement « bien parler » au Québec signifie qu'on maîtrise les règles grammaticales et lexicales du français de référence et qu'on sache donner sa place au français vernaculaire lorsqu'il apporte un complément indispensable à la communication dans notre « société distincte ».

Benoît Melançon : Lionel Meney a été professeur de français dans des programmes de traduction ; je suis professeur aussi, mais d'études littéraires. Que devrait faire notre système d'enseignement en matière de langue ?

Il faudrait se débarrasser d'étiquettes qui ne veulent rien dire : le « français international », ça n'existe pas, pas plus que le « français de France » ; « français de référence », qu'on trouve sous la plume de mon correspondant, pose certains problèmes — la référence de qui ? —, mais c'est sans aucun doute l'expression la plus utile, car la plus neutre. L'adopter permettrait de sortir des ornières discursives dans lesquelles nous sommes pris depuis trop longtemps.

Il faudrait cesser de dire qu'au Québec on parle « québécois ». Je me réjouis de voir que les auteurs qui utilisaient ce mot ne

sont plus guère entendus aujourd'hui. « Français québécois » est plus juste, quoi qu'en pensent ces journalistes français qui débarquent dans l'ex-colonie avec leurs préjugés linguistiques. Nous parlons français, en une variante régionale.

Comme le proposait le Conseil supérieur de l'éducation en 2014, on pourrait promouvoir l'éveil aux langues dès l'école primaire. De quoi s'agit-il ? Dans *La langue dans la cité* (2015), Jean-Marie Klinkenberg explique que de tels programmes, nés en Grande-Bretagne dans les années 1980, portent « sur les représentations et attitudes envers les langues », qu'ils ont une « fonction éthique : ils suscitent une ouverture à l'Autre ». Ils ont pour but « de développer la capacité à procéder à des comparaisons, de façon à développer l'esprit d'analyse et une conscience des mécanismes de sa propre langue ». Avant de se demander qui parle « bien » une langue, ce ne serait pas plus mal d'essayer de faire comprendre aux jeunes ce que c'est qu'une langue — ce que sont les langues, leurs langues.

Dernière chose à transmettre (pour le moment) : s'il y a une « norme québécoise », elle est lexicale et rien d'autre ; arrêtons d'en faire tout un plat. Il n'y a pas de syntaxe ou de grammaire propres au français québécois. On n'y trouve pas plus de prononciation normée, si tant est qu'une telle chose existe.

Lutter contre l'« insécurité linguistique » devrait commencer à l'école, en informant les élèves et en recadrant le débat.

On peut toujours rêver.

Lionel Meney est linguiste et lexicographe. Il a été professeur au département de langue, linguistique et traduction de l'université Laval. Il est l'auteur du Dictionnaire québécois-français (Guérin, 1999), Main basse sur la langue : idéologie et interventionnisme linguistique au Québec (Liber, 2010), et de Le français québécois entre réalité et idéologie (Presses de l'université Laval, 2017).

Benoît Melançon est professeur au département des littératures de langue française de l'université de Montréal, essayiste et blogueur (oreilletendue.com). Il s'intéresse notamment aux questions de langue au Québec (Le niveau baisse ! (et autres idées reçues sur la langue), Del Busso, 2015) et aux rapports entre culture et sport (Langue de puck. Abécédaire du hockey, Del Busso, 2014).